## Groupement de Défense Sanitaire Apicole du Morbihan

Chers adhérents,

Nous voilà au terme de la saison apicole 2023. Il nous reste peut être à parfaire l'état de nos colonies (nourrissement, réunions, resserrement des colonies, enlèvement des lanières et enfin mise en hivernage). J'espère aussi que les évènements climatiques derniers ne vous auront pas trop affecté. Enfin pour ceux qui l'auraient oublié, faire les déclarations de ruches, renseigner le cahier d'élevage et éventuellement le cahier de miellerie.

La saison passée aura permis une bonne récolte de printemps, de bons élevages et une récolte d'été moyenne. Au niveau sanitaire, le varroa était présent, mais pour en juger il faut que chacun d'entre nous fasse des comptages réguliers. Les traitements d'hiver ne sont pas toujours suffisants et il faut alors engager des traitements ou techniques complémentaires en sortie d'hiver.

Le frelon toujours très présent est parfois ingérable sur certains secteurs. Alors que peut-on faire ? Le piégeage est indispensable et nous devons tous nous y mettre et inviter nos entourages à le faire également. Nous devons aussi intervenir auprès de nos municipalités pour l'organiser car les frais inhérents au piégeage sont bien inférieurs aux frais engagés pour la destruction des nids.

Au niveau de notre association, nous pouvons dire qu'elle se porte bien puisque pour la première fois nous dépassons les 800 adhérents. Cela suppose un travail très important tant au niveau administratif, distribution du matériel, rucher école ou gestion du sanitaire. Nous lançons donc un appel aux bonnes volontés pour nous accompagner. Nous souhaitons surtout un coup de main au niveau administratif et vous pourrez si vous en avez envie, vous rapprocher de Danièle CHEPPTTELL ou de moi-même pour en parler. Nous organisons aussi en Avril prochain une formation Technicien Sanitaire Apicole (TSA) qui intéressera certainement plusieurs d'entre vous. Vous pouvez dès à présent le faire savoir à moi-même ou à Bertrand CHEMIN qui en est le responsable.

Vous trouverez aussi ci-joint en courrier électronique pour ceux qui nous ont communiqué leur adresse mail ou par envoi postal pour les autres, le bulletin d'adhésion 2024. Nous vous remercions de le remplir soigneusement et de le retourner au plus vite accompagné de votre règlement à Danièle CHEPPTTELL. Cette démarche doit être faite dès maintenant et au plus tard le 31 Janvier 2024.

Cette année la cotisation de base est augmentée de 3€ et les cours du rucher école de 5€.

Pour les assurances, GROUPAMA ne nous autorisant plus à vous proposer un contrat groupe, vous ne pourrez y souscrire qu'à titre individuel auprès de leur agent. Nous nous sommes cependant rapprochés de l'Abeille de France qui vous propose 3 formules qui viennent en sus de leur abonnement.

Je vous indique par ailleurs que nous organisons le 15 Janvier prochain en partenariat avec les Gds Bretagne, l'ADA et le SRGTV une journée technique à le FAOUËT.

Dès à présent vous pouvez aussi noter dans vos agendas la date de notre AG le 23 Mars 2024 et notre assemblée d'automne le 21 Septembre 2024.

Il me reste à vous souhaiter à toutes et à tous, une très bonne année 2024.

Jean Luc GUEGAN